

## La contribution des mesures fiscales à accroître la performance des entreprises marocaines : Étude exploratoire

## The Contribution of Fiscal Measures to Increasing Moroccan Business Performance: Exploratory study

**Abdelkarim AMRI, (Doctorant-chercheur)**

*Laboratoire en Recherche Finance, Comptabilité, Gestion et Systèmes d'Information d'Aide à la  
Décision-LEFCG*

*Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Settat,  
Université Hassan 1<sup>er</sup> de Settat, Maroc*

**Said EL MEZOUARI, (Enseignant-Chercheur)**

*Laboratoire en Recherche Finance, Comptabilité, Gestion et Systèmes d'Information d'Aide à la  
Décision-LEFCG*

*Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Settat,  
Université Hassan 1<sup>er</sup> de Settat, Maroc*

<b>Adresse de correspondance :</b>	ENCG SETTAT Km 3, route de Casa BP 658, Settat Hassan First University of Settat Maroc, Settat 05237-23577- 05 23 40 12 02/05 23 40 13 62 Ab.amri@uhp.ac.ma
<b>Déclaration de divulgation :</b>	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
<b>Conflit d'intérêts :</b>	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
<b>Citer cet article</b>	AMRI, A., & EL MEZOUARI, S. (2022). La contribution des mesures fiscales à accroître la performance des entreprises marocaines : Étude exploratoire. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 3(1-2), 364-378. <a href="https://doi.org/10.5281/zenodo.5899443">https://doi.org/10.5281/zenodo.5899443</a>
<b>Licence</b>	<b>Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND</b>

**Received:** December 15, 2021

**Published online:** January 31, 2022

**International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME**

**ISSN: 2658-8455**

**Volume 3, Issue 1-2 (2022)**

## **La contribution des mesures fiscales à accroître la performance des entreprises marocaines : Étude exploratoire**

### **Résumé :**

Le monde fait face actuellement à une crise sanitaire aux incidences économiques et sociales inédites. Le Maroc, à l'instar des autres pays, a été fortement affecté par les conséquences de ladite crise, mettant à rude épreuve autant les capacités de son dispositif sanitaire à répondre à une forte demande de soins que la résilience de son économie à absorber les répercussions de cette crise inédite. Cet article a pour objectif d'explorer les pratiques de gestion fiscale qui ont été mises en œuvre par l'administration publique afin de promouvoir la performance des entreprises en difficulté. À cet effet, une étude qualitative exploratoire est menée auprès de trois opérateurs. La méthode de collecte des données adoptée est l'entretien semi-directif et l'analyse du contenu est faite sur Nvivo. Les questions adressées aux 5 managers des cas sélectionnés sur la base des critères quantitatifs et qualitatifs sont issues de la revue de littérature développée et qui a porté sur la définition des mesures fiscales instaurées par l'administration fiscale ainsi que leurs gestions et leurs impacts sur la performance.

Suite aux résultats obtenus, les organisations concernées sont conscientes du poids de la fiscalité comme étant un catalyseur de la performance. L'étude a conclu qu'un effort considérable demeure à déployer en matière de la fiscalité notamment en ce qui concerne les allègements en matière de TVA.

**Mot clés :** Covid 19, Fiscalité, Maroc, Performance, Entreprises.

**Classification JEL :** H2

**Type de l'article :** Étude empirique

### **Abstract :**

The world is currently facing a health crisis with unprecedented economic and social implications. Morocco, like other countries, has been strongly affected by the consequences of this crisis, putting to the test both the capacity of its health system to respond to a high demand for care and the resilience of its economy to absorb the repercussions of this unprecedented crisis. This article aims to explore the fiscal management practices that have been implemented by the public administration to promote the performance of distressed companies. To this end, an exploratory qualitative study is conducted with three operators. The data collection method adopted is the semi-structured interview and the content analysis is done on Nvivo. The questions addressed to the 5 managers of the selected cases on the basis of quantitative and qualitative criteria are derived from the literature review developed and which focused on the definition of tax measures introduced by the tax authorities as well as their management and their impact on performance.

As a result of the results obtained, the organizations concerned are aware of the importance of taxation as a catalyst for performance. The study concluded that a considerable effort remains to be made in the area of taxation.

**Keynotes :** Covid 19, Taxation, Morocco, Performance, Firms.

**JEL Classification:** H2

**Paper type:** Empirical research

## 1. Introduction :

Pour la première fois depuis 100 ans, l'humanité fait face à une pandémie néfaste qui ravage tout sur son chemin et qui pose des défis sanitaires, économiques et sociales colossales.

L'épidémie respiratoire nommée Coronavirus ou la Covid-19 est apparue à Wuhan en Chine le 1<sup>er</sup> Décembre 2019, avec un degré de propagation très rapide et un taux de mortalité très élevé, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré le 30 janvier 2020 que cette nouvelle épidémie constitue une urgence sanitaire de portée internationale.

Le monde a connu des pertes humaines massives qui ont atteint 5319000 morts et plus de 250 millions d'infectés.

Le Maroc, à l'instar des autres pays, a été fortement affecté par les conséquences de ladite crise, mettant à rude épreuve autant les capacités de son dispositif sanitaire à répondre à une forte demande de soins que la résilience de son économie à absorber les répercussions de cette crise inédite.

Ainsi, la Covid-19 a eu des répercussions majeures sur l'économie mondiale et sur celle du Maroc, qui s'est traduites par une diminution des exportations et de la production, une augmentation du taux de chômage et une baisse des revenus, ainsi que l'effondrement de l'activité des entreprises industrielles ou la production est liée à la présence physique des employés au même endroit et de celle des petites et moyennes entreprises ou en s'attend en 2021 à une hausse de défaillances sans précédent, chose qui est bien confirmée par les chiffres provisoires avancés par le ministère des Finances qui indique que déjà 134.000 entreprises ont déclaré être en difficulté.

C'est sur ce point que nous remarquerons que quelques mesures fiscales entreprises pour contrecarrer les retentissements de la pandémie du Covid-19 ont eu impact positif sur la performance des entreprises.

Pour faire face à cette situation, les pays membres de l'OCDE et d'autres ont entrepris plusieurs mesures.

Le Maroc comme d'autres États se sont engagés depuis le commencement de la crise à entreprendre des mesures sur les différentes échelles impliquant tout le corps étatique pour faire face à ce fléau, d'abord en instaurant l'état d'urgence sanitaire et en second en créant le comité de veille économique chargé de suivre et d'évaluer la situation économique du pays.

À cet effet un fonds spécial pour la gestion de la pandémie du COVID-19 a été mis en place suite aux instructions de Sa Majesté le roi Mohamed 6 pour appuyer les décisions entreprises par le comité de veille économique.

Suite aux recommandations du comité de veille économique, l'État s'est engagé à travers des circulaires du ministère de l'Économie et des Finances à mettre au point des mesures d'allègements fiscaux pour venir en aide aux entreprises et aux ménages en difficulté.

Cette recherche vise à étudier l'impact qu'ont eu les mesures fiscales entreprises par l'État marocain pendant la période du Covid-19 sur la performance des entreprises marocaines.

Ce papier se structure de la manière suivante : la première partie présentera les différentes pandémies antérieures qu'a connu le monde et leurs répercussions sur l'économie mondiale, elle traitera aussi les retombées de la Covid-19 sur quelques secteurs de l'économie marocaine pour enfin conclure avec les allègements fiscaux entrepris par l'État marocain pendant la période de la Covid-19 ainsi que des mesures entreprises par les pays membres de l'OCDE et une revue de littérature de l'impact de la fiscalité sur la performance des entreprises.

La deuxième partie sera réservée à la méthodologie de recherche adoptée lors de ce travail et la troisième et dernière partie sera consacrée à une synthèse des résultats obtenus et de quelques recommandations.

## 2. Historique des différentes pandémies mondiales :

Durant toute l'histoire de l'humanité les pandémies n'ont cessé de surgir, liées en général au changement social et environnemental que connait le monde, que ce soit des guerres, des révolutions industrielles, de la mondialisation... Ici on cite quelques pandémies.

### 2.1. La grippe espagnole :

La grippe espagnole s'est propagée entre 1918 et 1920 elle a atteint plus de 30% de la population connue à l'époque. Ce fléau a fait plus de 30 millions de décès au niveau du globe, le Maroc a eu sa part de cette maladie, plusieurs villages du rif marocain ont été entièrement ravagés.

### 2.2. Le coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) :

Trouvant ces origines à Foshan en Chine, ce virus s'est répandu à partir de Novembre 2002 causant ainsi plus de 8000 infections et 800 morts.

La plupart des pays infectés sont des pays asiatiques, le SRAS avait un taux de mortalité élevé de 9,6%

### 2.3. La grippe aviaire (H1N1) :

Déclarée pandémie mondiale par l'Organisation Mondiale de la Sante, ce virus a fait son apparition en Amérique du Nord au printemps de 2009. Cette pandémie a touché entre 700 millions à 1,9 milliards de personnes entraînant la mort de 500000 personnes.

Le Maroc a enregistré son premier cas le 12 juin 2009, avec un nombre de cas confirmé qui avait atteint 3033 personnes, dont 60 décès.

### 2.4. Virus Ebola :

Le virus Ebola est considéré le fléau le plus notable par sa sévérité avec un taux de mortalité qui remonte à 39,5%. Ce virus a fait sa première apparition entre 2014 et 2015 à l'Afrique de l'Ouest et a causé près de 11320 décès sur les 28000 cas conformes.

Plusieurs pays en vite réagis pour confronter cette pandémie, le Maroc par exemple a mis en place un plan de veille épidémiologique et des mesures de sensibilisation de ces citoyens pour contrôler l'expansion du virus.

*Tableau 1 : Pertes économiques causées par les pandémies*

Epidémies	Fatalités	Etudes et Méthodes	Pertes économiques
Grippe espagnole 1918-1920	50 millions	Barro et al (2020) : Régressions par panel de cross -country Brainerd et Siegler (2003) : Données des Etats américains Correia et al (2020) : Données des Etats américains	Baisse de 18% de l'activité manufacturière par an.
SRAS 2002	800	Lee et Mckibbin (2004) : Modèle CGE Hai et al (2004) : Enquêtes chinoises	Perte de 0.1% du PIB mondial en 2003.
H1N1	450	Burns et al (2006) : Estimation de la banque mondiale	Perte de 0.1% du PIB mondial annuel, et de 0.4% pour l'Asie.
Ebola 2014-2015	11320	Banque mondiale (2014) : Modèle CGE	Baisse de la croissance du PIB de 2.1 points en Guinée, 3.4 au Libéria durant la 1ere année de l'épidémie.

*Source: Frederic Boissay and Phurichai Rungcharoenkitkul, Avril 2020, page 4*

D'après les données du tableau ci-dessus, nous constatons que la gravité des répercussions économiques varie selon la sévérité de chaque pandémie et la façon dont elles ont été traitées.

Ainsi, si on prend la grippe espagnole par exemple, Correia et al (2020) estiment que cette pandémie a réduit l'activité manufacturière d'environ 20 %, tandis que Barro et al (2020)

évaluent l'impact négatif sur le PIB à environ 6-8 % au total. Correia et al (2020) constatent que les États américains qui ont introduit plus tôt des mesures d'endiguement ont connu une croissance à moyen terme relativement plus élevée. Cela suggère qu'à l'époque, les coûts économiques étaient principalement dus aux pertes de vies. Un certain nombre d'études estiment le coût d'une hypothétique pandémie de grippe de type 1918 à l'époque moderne. Le Global Preparedness Monitoring Board (2019), par exemple, estime que le coût d'une telle pandémie pourrait être proche de 5 % du PIB mondial.

L'estimation pour l'épidémie de SRAS en 2003, par exemple, n'est que de 0,1 % du PIB mondial selon Lee et McKibbin (2004). Celles des épidémies de "grippe aviaire" H1N1 et d'Ebola sont également faibles, du moins par rapport à la production mondiale.

Les coûts macroéconomiques peuvent se matérialiser par des effets d'offre et de demande. En réponse à un risque épidémique, les travailleurs peuvent limiter les interactions sociales en réduisant à la fois l'offre de travail et la consommation. Arnold et al (2006) examinent le canal de l'offre dans un scénario de pandémie de type 1918, en combinant une perte estimée de jours de travail des employés avec une productivité estimée par travailleur. Ils concluent que, la première année, la pandémie réduit le PIB d'environ 2,3 %. Pour évaluer la demande, la même étude s'appuie sur l'épisode du SRAS de 2003 et suppose que les effets d'une pandémie seraient particulièrement graves pour les industries dont les produits exigent que les clients se rassemblent. Les effets globaux sur la demande réduiraient le PIB de 2 %.

Les pandémies peuvent avoir des effets négatifs de longue durée sur l'économie. Du côté de l'offre, Fan et al. (2016) constatent que, dans le cas de la pandémie de grippe de 1918, le coût le plus important était la mortalité et la réduction de la main-d'œuvre. Une réduction ponctuelle de la main-d'œuvre augmenterait le ratio capital-travail et diminuerait le taux de rendement du capital, ralentissant le rythme d'accumulation du capital et la croissance du PIB pendant de nombreuses années.

### **3. Les retombés de la Covid-19 sur quelques secteurs de l'économie marocaine :**

Le Maroc a connu des pertes économiques importantes en 2020. Son économie est basée sur le commerce, le tourisme et la consommation, des secteurs très touchés par la crise, et est liée directement à l'économie de l'Union européenne, pour rappel, l'Union européenne représente plus de 57% des exportations marocaines, 60% du stock d'IDE, 71% des recettes touristiques et 69% des transferts des Marocains Résidant à l'Etranger (MRE), qui a connu un repli important.

Pour autant, d'après une étude de la confédération marocaine des TPE-PME 60% des entreprises sont en arrêt total d'activité contre 17% en arrêt partiel. Ainsi les secteurs les plus touchés sont le textile, l'automobile et le tourisme.

#### **3.1. Le textile :**

Avec un niveau d'emploi qui atteint 160000 individus au sein de 1200 entreprises, le textile rencontre des problèmes au niveau de l'approvisionnement et de la demande.

En effet la plupart des matières premières du secteur proviennent des pays de l'Asie et plus particulièrement de la Chine ainsi l'approvisionnement se voit perturbé par la crise.

Au niveau de la demande, la baisse de la demande européenne (France et Espagne absorbent 60% des exportations du secteur) crée une baisse des commandes auprès des fournisseurs selon le président de l'Association Marocaine du Textile et de l'Habillement (AMITH).

#### **3.2. Le tourisme :**

L'impact de la crise Covid19 est estimé à MAD 34,1 Md de perte en termes de chiffre d'affaires touristiques en 2020 et de MAD 14 Md de pertes en termes de chiffres d'affaires pour

l'hôtellerie, pour une chute de 6 millions de touristes selon la Confédération nationale du tourisme. 500000 emplois et 8500 entreprises seraient menacés, dont des entreprises d'hébergement touristiques, des entreprises de restauration, des agences de voyages et des agences de location de voitures.

### **3.3. Le transport :**

Selon l'Association Internationale du Transport Aérien IATA, le Maroc a connu des pertes de l'ordre de 4,9 millions de passagers et un manque à gagner de 728 Millions USD, ce qui pourrait faire encourir des risques à 225000 emplois.

Les transports routiers et ferroviaires ont été touchés par la crise suite à l'interdiction de la circulation des véhicules de transport de voyageurs.

## **4. Les mesures fiscales entreprises par le ministère de l'Économie et des Finances au Maroc et par quelques pays membres de l'OCDE :**

Nous entamerons notre étude par la description des différents allègements fiscaux entrepris par le gouvernement marocain.

### **4.1. Mesures d'accompagnement au profit des établissements et entreprises publics :**

Les établissements et les entreprises publics continueront à engager les dépenses qu'ils jugent opportunes en accordant aux contrôleurs d'État de continuer à examiner les dossiers d'appels d'offres à distance et à transmettre leurs observations par voie électronique tout en accompagnant lesdits établissements.

Le visa préalable, par les contrôleurs d'état, des marchés et des contrats de droit commun conclus pendant la période d'urgence sanitaire, par les EEP concernés n'est pas requis. Ces établissements publics sont tenus de transmettre aux contrôleurs d'état, par voie électronique, des copies des dossiers relatifs aux marchés et contrats conclus durant cette période.

Les trésoriers payeurs, les agents comptables et les fondés de pouvoir sont invités à prendre les diligences nécessaires pour accélérer le paiement. Pour la signature des ordres et moyens de paiement, les trésoriers payeurs, les agents comptables et les fondés de pouvoir doivent se limiter aux pièces justificatives transmises, par voie électronique, par les ordonnateurs, sachant que les copies certifiées conformes à l'original de ces pièces justificatives doivent être remises aux prairies dès la fin de l'état d'urgence sanitaire.

Les directeurs généraux et directeurs sont invités à accélérer l'établissement des comptes annuels au titre de l'exercice 2019. Ils sont autorisés à procéder aux diligences de communication et de publication de ces comptes et également à verser les produits revenant au budget de l'état conformément aux dispositions de la loi de finances 2020.

### **4.2. Traitement fiscal de l'indemnité d'assistance allouée par une entreprise en difficulté, au personnel en arrêt temporaire du travail :**

Les entreprises doivent remplir les conditions d'une entreprise en difficulté à cause de la pandémie, et le salarié doit être dans une situation d'empêchement temporaire d'exercer ses fonctions.

À l'expiration de chaque mois, un état d'information doit être transmis à la DGI par voie électronique par les employeurs.

Cette indemnité est exonérée dans la limite de la durée de l'état d'urgence sanitaire, elle revêt le titre d'une somme allouée dans les circonstances particulières de l'arrêt total du travail. Cette indemnité devra être versée dans la limite de 50% du salaire net moyen après impôt, hors rémunération et primes. Si le bénéficiaire avait bénéficié de l'indemnité forfaitaire de la CNSS, cette indemnité entrera dans le plafond de 50% déjà mentionné.

Afin de permettre à l'administration fiscale de contrôler la sincérité des informations, les employeurs seront tenus de présenter toutes justifications et tous documents nécessaires. En cas de fausse déclaration, cela entraînera la déchéance de l'exonération ainsi le contrevenant sera poursuivi en paiement du complément des droits.

#### **4.3. Consécration de la déductibilité des dons en argent ou en nature octroyés à certains organismes opérant dans l'intérêt général:**

Cette contribution aura le caractère d'une charge comptable déductible du résultat fiscal conformément aux dispositions de l'article 247 bis du code général des impôts introduit par la loi de finances rectificative pour l'année 2020. Il s'ensuit que sur le plan fiscal, l'étalement de la déduction de la charge correspondant à la contribution au fonds précité est admis sur une période de cinq (5) exercices à partir du premier exercice de sa constatation en comptabilité.

#### **4.4. Taux d'intérêt déductible des comptes courants d'associés :**

L'arrêté n° 1003-20 du 23 mars 2020 pris par le ministre de l'Économie et des Finances a fixé, pour l'exercice 2020, le taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés à **2,23 %**.

#### **4.5. Plan de relance industrielle :**

Le dispositif « **DAMANE OXYGENE** » qui est un produit de garantie introduit par la Caisse Centrale de Garantie (CCG) visant la couverture d'un découvert exceptionnel à hauteur de 95%, a été mis en place au profit des TPME et des entreprises de taille intermédiaire réalisant un Chiffre d'Affaires entre 200 millions et 500 millions de dirhams et dont l'activité a été impactée par la crise. Au 16 octobre 2020, près de 49.360 entreprises ont bénéficié de cette garantie pour un montant total de 17,31 milliards de dirhams ;

Instauration d'un crédit d'un montant pouvant atteindre 15.000 dirhams à un taux zéro au profit des autoentrepreneurs impactés par la crise.

#### **4.6. L'exonération de l'IR du salaire mensuel brut plafonné à 10 000 dirhams versé par une entreprise, association ou coopérative à un salarié qui a perdu de manière involontaire son emploi pour des raisons liées à la crise durant la période allant du 1er mars 2020 au 30 septembre 2020.**

Cet avantage est accordé au salarié recruté pendant l'année 2021 pendant les 12 premiers mois à compter de la date de son recrutement, ce salarié doit toutefois produire une attestation de perte d'emploi entre le 1er mars et le 30 septembre 2020 à cause des répercussions de la crise sanitaire et justifier avoir bénéficié de l'indemnité pour perte d'emploi.

Ainsi les employeurs doivent produire une déclaration comportant la liste des salariés bénéficiant de l'exonération susvisée à faute d'être régularisé d'office.

#### **4.7. Autres mesures complémentaires :**

Octroi d'une indemnité forfaitaire mensuelle nette de 2000 dirhams au profit des salariés affiliés à la CNSS, temporairement en arrêt du travail parallèlement à la suspension du paiement des charges sociales jusqu'au 30 juin 2020.

Report du dépôt des déclarations fiscales pour les entreprises et les personnes physiques au 30 juin.

Suspension des contrôles fiscaux et des ATD jusqu'au 30 juin 2020 jusqu'au 30 juin 2020.

Nous poursuivrons notre étude par mettre en évidence les réponses de politiques fiscales et budgétaires à la crise du coronavirus introduit à travers le monde.

#### **4.8. Mesure en faveur des entreprises :**

##### **4.8.1. Soutenir la trésorerie des entreprises :**

Pour alléger la trésorerie des entreprises, le dispositif le plus utilisé est celui de garantie des emprunts, d'autres dispositifs s'ajoutent tels que les prêts sans intérêt, les subventions directes d'un faible montant et le report du paiement des coûts non salariaux des entreprises comme les loyers ou les intérêts (aux États-Unis, en République slovaque et en Suède, par exemple).

Plus d'un quart (28 %) des pays de l'OCDE et du G20 ont aussi introduit des mesures pour accorder aux entreprises assujetties à l'impôt un délai supplémentaire pour déposer leurs déclarations.

Certains pays ont introduit des mesures autorisant un report en arrière des déficits pour l'exercice 2020, ce qui permettra aux contribuables d'imputer leur déficit fiscal de 2020 sur les bénéfices réalisés au cours des exercices précédents (États-Unis, Norvège, Pologne et République tchèque) ;

L'exonération des impôts fonciers et la suppression de l'imposition forfaitaire pour les petites entreprises et, dans certains cas, la réduction des redevances de consommation d'eau ou des taxes sur les véhicules ont aussi été mises en œuvre.

L'Italie a accordé un crédit d'impôt aux ateliers et aux magasins à hauteur de 60 % du montant du loyer dû pour le mois de mars 2020. Certains pays ont également supprimé des prélèvements propres aux entreprises du tourisme et aux compagnies aériennes, et d'autres ont réduit ou supprimé les taxes à l'importation sur les intrants utilisés dans certains secteurs (dont le transport aérien, le tourisme et l'industrie manufacturière).

L'une des plus courantes des mesures, adoptées par un tiers des pays, a été l'accélération des remboursements d'impôts (TVA et autres contributions) aux contribuables dont l'administration est débitrice.

#### **4.8.2. Aider les entreprises à conserver leurs salariés :**

De nombreux pays aident les entreprises à conserver leurs salariés en introduisant des dispositifs de chômage partiel, en les rendant plus généreux ou en facilitant l'accès ;

Quelques pays encouragent le maintien de la main-d'œuvre en étendant le bénéfice des allocations chômage à ceux qui sont mis en chômage technique ou dont le temps de travail est réduit. Ces prestations sont accordées à condition que les salariés conservent leur emploi chez leur employeur. Pour ces salariés, l'employeur peut faire une demande d'allocations chômage (Islande et Pays-Bas, notamment).

#### **4.8.3. Mesures concernant la TVA destinées à soutenir la trésorerie des entreprises :**

Un report du paiement de la TVA, accompagné le cas échéant d'un assouplissement temporaire des procédures d'exonération de la TVA sur les créances irrécouvrables et d'un accès élargi aux régimes de comptabilité de caisse.

#### **4.9. Mesure en faveur des ménages :**

##### **4.9.1. Renforcer la trésorerie des ménages :**

Plusieurs pays ont allongé les délais de dépôt des déclarations d'impôt. Ces mesures concernent pour l'essentiel l'impôt sur le revenu, mais dans certains pays, elles se rapportent aux impôts fonciers comme en Chili. Les autres mesures fiscales comprennent l'accélération du remboursement du trop-perçu au titre de l'IRPP et l'assouplissement des dispositifs de règlement des dettes. Parmi les mesures non fiscales figurent le déblocage anticipé des fonds Superannuation en Australie, le report du paiement des intérêts sur les prêts hypothécaires pour la résidence principale (en Espagne, par exemple) et le report du paiement des factures d'eau, de gaz et d'électricité.

##### **4.9.2. Augmentation des allocations pécuniaires en faveur des plus vulnérables :**



De nombreux pays de l'OCDE et du G20 disposent de systèmes de protection sociale qui octroient un revenu de remplacement aux ménages affectés par la maladie, une perte d'emploi ou une chute de leurs revenus. Ces systèmes amortissent les pertes de revenu de nombreux travailleurs et font office de stabilisateurs automatiques.

Le Chili a introduit une prime pour ceux qui sont dépourvus d'un emploi formel, laquelle devrait bénéficier à deux millions de personnes. Certaines prestations ont aussi été accordées aux familles (via une majoration des allocations familiales, par exemple). La Nouvelle-Zélande a modifié provisoirement son crédit d'impôt lié à l'exercice d'un emploi en supprimant le plafond appliqué aux heures de travail, afin que les travailleurs dont le nombre d'heures est inférieur à ce seuil puissent toujours demander à en bénéficier.

## **5. Impact de la fiscalité sur la performance des entreprises :**

Avant les années 80, Shackelford et Shelvin (2001) précisent que les études en fiscalité étaient orientées vers la recherche des aspects juridiques. Suite aux recherches de Modigliani et Miller (1958, 1965), la recherche en finance s'est orientée vers l'inclusion de la variable fiscale. Graham (2003) a présenté une revue de littérature qui inclue la variable fiscale et sa relation avec le choix d'une structure du capital optimale, la politique de distribution des dividendes et le choix de la forme organisationnelle sur l'échelle nationale et internationale.

Scholes et Wolfson (1992) ont établi un cadre conceptuel qui intègre la politique fiscale dans les décisions d'investissement et de financement des entreprises, en expliquant ainsi le rôle que joue la fiscalité dans l'organisation.

Des études se sont intéressées à l'effet des incitations fiscales sur l'investissement comme le crédit d'impôt à l'investissement (Dammon et Senbet (1988), Auerbach et Hassett (1992), Hassett et Hubbard (1996), Chirinko (2000) et Thomas et al (2003)) et le minimum d'impôt alternatif (Lyon (1990)).

**H1 : Les allègements fiscaux entrepris par l'administration fiscale ont eu un impact sur la performance des entreprises. (Perception positive).**

## **6. Méthodologie de recherche :**

### **6.1. Posture épistémologique**

Notre étude s'inscrit dans une logique hypothético-déductive. Nous avons déduit l'hypothèse de départ à partir de la littérature, ensuite une étude terrain exploratoire a été menée afin de confirmer ou infirmer cette hypothèse.

### **6.2. La démarche méthodologique :**

Afin de collecter les informations nécessaires et tester l'hypothèse ci-dessus, on a choisi comme méthode, l'enquête par entretien semi-directif.

Cette enquête a été renseignée par 5 répondants, principalement par administration en face à face.

Les questions de l'entretien semi-directif sont présentées dans l'annexe 1 et comprennent 7 questions réparties selon leurs natures c'est-à-dire des questions liées aux allègements et des questions liées à la perception de l'interlocuteur face à la situation sanitaire.

#### **Attitude des entreprises envers les allègements fiscaux.**

Cette section de l'entretien comprend une question regroupant les différents allègements présentés par la fiscalité marocaine afin de mesurer leurs impacts sur la performance de ces entreprises.

#### **La sensibilité face à la pandémie.**

Cette section comprend 6 questions servant à mesurer les différentes perceptions des répondants face à la pandémie.

Nous avons utilisé le logiciel Nvivo qui se spécialise dans le traitement des données qualitatives pour bien mener notre étude.

## 7. Résultats et discussion :

### 7.1. Description de l'échantillon :

Afin que l'étude soit exhaustive nous avons choisi nos intervenants des différents secteurs qui ont connu les répercussions directes de la crise, ainsi deux entreprises industrielles, une se spécialisant dans le textile et l'autre dans l'électronique, une entreprise hôtelière, un autoentrepreneur qui travaille dans le domaine du Fast-food et un expert-comptable.

Tableau 2 : Description de l'échantillon

Attributs des interviewés	Age	Nombre d'année dans ce poste	Nombre de salariés sous encadrement	Sexe	Fonction
Abdelmajid	60	20	8	Homme	Directeur administratif et financier
Imane	30	4	3	Femme	Front office team leader
Ismail	31	5	4	Homme	Gérant
Sayouti	49	15	5	Homme	Directeur administratif et financier
Touria	34	6	2	Femme	Comptable

Source :Auteurs

Nous avons calculé les distorsions de notre échantillon grâce à Excel, ainsi les répartitions sont les suivantes :

La répartition des hommes et des femmes est de 40% de femmes contre 60% des hommes.

La moyenne d'âge est de 40,8 ans.

Le nombre de directeurs financiers est de deux contre un gérant, un comptable, et un front office team leader.

La moyenne des nombres d'années en fonction est de 10.

La moyenne du nombre des salariés sous encadrement est de 4,4.

### 7.2. Analyse des entretiens par Nvivo :

L'analyse par Nvivo a permis de visualiser les différentes interventions des intervenants. Pour les allègements fiscaux, 50% des intervenants étaient d'accord que l'intervention de l'État a allégé la trésorerie des entreprises contre 50%.

En ce qui concerne la sensibilité face à la pandémie, tous les intervenants se sont mis d'accord que la baisse du niveau de l'activité et le taux élevé de l'absentéisme étaient les conséquences les plus observées.

90% des intervenants étaient d'accord que même en situation de crise sanitaire l'activité des entreprises peut continuer si on arrive à s'y adapter.

40% des intervenants ont annoncé que les facteurs clé de cette loi étaient le plan relance industriel damane oxygene et les reports des déclarations fiscales. De même, ces intervenants souhaitent que ces deux facteurs durent dans le temps comme allègements post pandémie.

Tableau 3 : Matrice Des Résultats

	À : déductibilité des dons	B : indemnité d'assistance allouée par une entreprise en difficulté	C : le report des déclarations fiscales	D : taux d'intérêt du compte courant d'associé	E : ces dispositions favorisent le développement	F : conséquences directes	G : conséquences indirectes	H : endiguer durablement la pandémie	I : facteur clé de la loi	J : horizon fin de la pandémie
1 : abdelmajid	On n'a pas effectué de dons.	On n'en a pas bénéficié	On n'en a pas bénéficié on a établi les déclarations à temps.	On n'a pas de compte courant d'associé.	Ils ne favorisent pas le développement	Augmentations des charges par exemple : masque, transport du personnel, agent de sécurité, gel.	Absentéisme de ouvriers.	Oui ça n'a pas un grand impact sur le résultat de l'entreprise vu sa taille	Aucun	On espère que l'état effectue le remboursement de la TVA.
2 : Imane						Augmentation des charges sanitaires	Oui le congé maladie lie au Covid	Oui tant qu'il y a des clients et qu'il n'y a pas de restrictions.		Oui il y aura un retour à la normale et on pourra recruter plus de personnel
3 : Ismail	Non, on n'a pas effectué de dons	Non on n'a pas bénéficié de cette indemnité	On est une personne physique assujettie au régime du cpu.	Non on n'a pas de compte courant d'associé	On doit changer le caractère forfaitaire du régime de CPU. Ce système aide plus l'Etat puisqu'il met fin à l'informel.	Diminution du chiffre d'affaires de 50% à 60%  Diminution de la marge du bénéfice puisque l'activité s'est orientée vers l'emporter.  Changement d'activité pour plusieurs investisseurs	Avoir besoin d'une autorisation auprès des établissements concernés pour pouvoir travailler et se déplacer.	Non puisqu'il nous faut un fonds de roulement colossal pour subvenir au besoin journalier de l'activité si non l'investisseur peut partir vers un autre secteur comme le	Il n'y a pas	Oui on souhaite que le système du cpu change de base de calcul puisqu'un propriétaire qui loue un grand magasin à 5000 ou 6000 dhs paye la même somme qu'un locataire qui loue un magasin à 3000 dhs.

								secteur sanitaire.		
4 : sayouti	On n'a pas donné de dons.	Je n'ai pas entendu parler de cette indemnité, on a réduit les salaires pour éviter le licenciement.	Le report des déficits a aidé parce qu'on a pu payer l'import par tranche	Oui ça nous a aidés.	Au niveau de la continuation de l'activité des entreprises.	Diminution de l'activité et augmentation de quelques charges tel que le transport par exemple.	L'absentéisme des ouvriers.	On peut endiguer durablement la crise sauf pour les entreprises qui ne savent pas s'adapter.	C'est le plan damane et les reports.	On souhaite garder le report des déclarations.
5 : touria	La plupart des entreprises avec qui en travail n'ont pas donné de dons.	Oui cette indemnité a été d'une grande aide aux entreprises en difficulté	Ce dispositif a été d'une grande utilité surtout que les entreprises n'ont pas pu établir leurs états de synthèse a temps.	Ce taux d'intérêt a été en faveur des entreprises qui possèdent un compte courant d'associe ainsi il y avait un décalage de quelques mois pour le paiement de ces intérêts.	Ces dispositions aident les entreprises à garder leur activité en marche.	Les conséquences directes on peut citer la chute de l'activité.	Oui l'absentéisme.	Oui on peut s'adapter.	Le facteur clé est le financement damane oxygene	On attend que les choses retournent à la normal si non on s'adapte.

Source :Auteurs

### **7.3. Discussion :**

#### **7.3.1. Attitude des entreprises envers les allègements fiscaux.**

Qu'ils soient sous forme de plan de relance ou d'exonération, les allègements fiscaux ont été d'une aide majeure aux entreprises en difficulté, avec un pourcentage de 50% d'intervenants qui sont pour l'instauration d'autres mesures fiscales, l'état marocain se voit ainsi dans l'obligation de répondre aux attentes de ces concitoyens.

Pour ce qui est du plan relance damane oxygene, l'utilité de ce programme était de fournir une aide sous forme de crédit afin d'alléger la situation de la trésorerie des entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 500 millions de dirhams avec une possibilité de report des mensualités. Ainsi, les prêts ont atteint 9000 prêts d'un montant total dépassant 3,7 milliards de dirhams, dont 124 ont été rejetés, soit moins de 1,5%. Cela coïncide avec la prédiction 1 de Graham (2003) selon laquelle la valeur de la firme augmente avec la dette grâce à l'impôt, de même les travaux de DeAngelo et Masulis (1980) sont de ce sens.

En ce qui concerne les dons qui ont le caractère d'une charge déductible avec la possibilité de les étaler sur plusieurs exercices. La plupart des entreprises interviewées n'ont pas effectué de dons au « fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus ».

Pour l'indemnité d'assistance allouée plafonnée à 50 % du salaire net imposable et exonérée offerte aux entreprises en difficulté la plupart des interviewés ont omis avoir bénéficié de ce dispositif.

Le changement du taux d'intérêt du compte courant d'associé vers 2,19 a permis aux bailleurs de fonds à venir en aide à leur société et ainsi alléger la trésorerie de leurs entreprises.

Le report des déclarations fiscales a été une mesure importante dont ont bénéficié la plupart des entreprises interviewées ce qui a permis à ces entreprises de décaler leurs déclarations d'un trimestre ou deux, ainsi cela a réduit l'impact de la crise sur l'activité de ces entreprises.

#### **7.3.2. La sensibilité face à la pandémie**

Les conséquences directes de la pandémie se réduisent en une baisse de l'activité et l'augmentation des charges liées au transport et aux besoins sanitaires. Pour les conséquences indirectes, le facteur majeur est l'absentéisme et les congés maladie.

La plupart des entreprises interviewées se mettent d'accord sur le fait que le dispositif qui favorise le plus le développement est celui du report des déclarations fiscales et s'y ajoute le processus damane oxygene. Ces deux dispositifs allègent le plus la situation critique de la trésorerie de ces entreprises vu la baisse de l'activité et l'augmentation des charges.

Certes, pour les personnes dont l'activité est liée au fast food, les interviewés se mettent d'accord qu'ils ne peuvent pas endiguer durablement la crise, car ils auront besoin d'un fonds de roulement colossal pour pouvoir supporter toutes les charges journalières.

Par contre, pour les grandes entreprises endiguer la crise ne pose pas de problème vu leur taille (certains nous en révèlent que le chiffre d'affaires n'a pas été impacté par la crise), en plus ils se mettent tous d'accord sur le fait qu'ils peuvent s'y adapter à tout changement.

Enfin, parmi les changements que les entreprises veulent voir finalement, tout d'abord le remboursement de la TVA pour les grandes entreprises, parce que les processus de remboursement actuels sont défectueux (certaines entreprises doivent à l'état des montants de 2 milliards de dirhams), chose qui vient d'être instaurée par le chef du gouvernement marocain Aziz Akhenouch qui a ordonné à la trésorerie du royaume de payer les crédits de TVA des entreprises éligibles. Ensuite pour les personnes physiques soumises au régime du CPU, le caractère forfaitaire de ce régime leur pose problème, car il met en avantage les gros investisseurs au profit des plus petits en ce qui concerne surtout le quota lié à la location.

### **8. Conclusion et limites de la recherche :**

La Covid-19 est une pandémie comme les autres, ces répercussions étaient néfastes sur le monde que ce soit sur le l'échelle sociale ou économique. Certes néfaste oui, puisque le monde d'aujourd'hui est orienté vers une mondialisation massive.

Le Maroc comme tous les pays du monde a essayé de résorber la crise socialement et économiquement, mais les retentissements de cette dernière ont été majeurs avec une chute de la croissance de 0,8%, l'effondrement d'une centaine de milliers d'entreprises, 57% des entreprises ont déclaré avoir arrêté leurs activités.

Ainsi, les mesures prises dans notre pays deviennent insuffisantes et il faudra plus de dépenses pour soutenir les entreprises.

L'impôt étant le Pygmalion de l'économie sous le voile de la fiscalité, était une des réponses primaires avec l'endettement pour diminuer de la gravité de ce fléau.

Comme Graham (2003) et d'autres l'ont soutenu les incitations fiscales jouent un rôle non de troisième degré comme introduit par Modigliani et Miller (1958), mais nécessaire pour soutenir les entreprises.

Notre étude est une étude exploratoire qui vise à connaître si les incitations fiscales aident les entreprises en difficulté, même si la revue de littérature n'est pas abondante dans le contexte marocain.

Il ressort clairement que les allègements fiscaux établis par l'état marocain en cette période de crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus ont eu un impact positif sur la trésorerie des entreprises, cela a allégé la situation financière de plusieurs entreprises en dépit de leur taille, ce qui a permis à ces entreprises de poursuivre leurs activités.

Ainsi le processus DAMANE OXYGENE a été d'une grande utilité pour les entreprises en leur permettant d'octroyer un crédit et continuer leurs d'activité avec la possibilité du report des indemnités du. Le report des déclarations fiscales est la mesure la plus répondue au monde, elle a permis aux entreprises de différer dans le temps cette charge qui pèse lourd sur la trésorerie.

Certes d'autres mesures s'avèrent nécessaires pour combler le vide existant en matière de remboursement de la TVA, même si le royaume marocain a fait un pas en avant en libérant une partie de sa dette envers les entreprises, et en ce tout ce qui concerne le nouveau régime dit du CPU.

De telles mesures ont été entreprises à l'échelle internationale tel que le report du déficit sur les exercices antérieurs et l'accélération du remboursement de la TVA.

## Références :

- (1) Coronavirus : Nombre de morts par pays dans le monde 2021 | Statista. (s. d.). Consulté 7 janvier 2022, à l'adresse <https://fr.statista.com/statistiques/1101324/morts-coronavirus-monde/>
- (2) Circulaire-traitement-fisc-arret.pdf. (s. d.). Consulté 28 décembre 2021, à l'adresse <https://www.finances.gov.ma/Publication/dgi/2020/circulaire-traitement-fisc-arret.pdf>
- (3) Covid-19 | Dernières mesures fiscales au Maroc | Gide Loyrette Nouel. (s. d.). Consulté 7 janvier 2022, à l'adresse <https://www.gide.com/fr/actualites/covid-19-dernieres-mesures-fiscales-au-maroc>
- (4) Covid-19 : Six mesures pour soutenir l'économie au Maroc. (s. d.). Consulté 7 janvier 2022, à l'adresse <https://cms.law/fr/mar/news-information/covid-19-mesures-en-faveur-des-entreprises-au-maroc>
- (5) Empirical Tax Research in Accounting by Douglas A. Shackelford, Terry J. Shevlin : SSRN. (s. d.). Consulté 7 janvier 2022, à l'adresse [https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=235796](https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=235796)

- (6) Les réponses de politiques fiscale et budgétaire à la crise du coronavirus : Accroître la confiance et la résilience. (s. d.). Consulté 7 janvier 2022, à l'adresse <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/les-reponses-de-politiques-fiscale-et-budgetaire-a-la-crise-du-coronavirus-accroitre-la-confiance-et-la-resilience-32128119/>
- (7) Les retombées de la crise sanitaire Covid-19 sur l'Economie Marocaine | Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit. (s. d.). Consulté 7 janvier 2022, à l'adresse <https://www.revuecca.com/index.php/home/article/view/581>
- (8) Principaux\_resultats\_impact\_covid\_19\_entreprises\_fr\_3.pdf. (s. d.). Consulté 28 décembre 2021, à l'adresse [https://casainvest.ma/sites/default/files/principaux\\_resultats\\_impact\\_covid\\_19\\_entreprises\\_fr\\_3.pdf](https://casainvest.ma/sites/default/files/principaux_resultats_impact_covid_19_entreprises_fr_3.pdf)
- (9) Taxes and Corporate Finance by John R. Graham : SSRN. (s. d.). Consulté 7 janvier 2022, à l'adresse [https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=264516](https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=264516)

## Annexes :

### Guide d'entretien :

Bonjour,

Je suis un étudiant doctorant en sciences de gestion à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Settat, Université Hassan 1<sup>er</sup>.

Je mène une étude auprès des entreprises marocaines sur la capacité des allègements fiscaux entrepris par l'état marocain à promouvoir la performance.

Aussi, je sollicite vivement votre collaboration pour m'aider à mener à terme ce projet.

### Liste des questions :

Que peut-on dire des dispositions de la loi de finance 2021 pour venir en aide aux entreprises en difficulté ? à citer :

- **L'indemnité d'assistance allouée par une entreprise en difficulté**
- **La déductibilité des dons en argent ou en nature octroyés à certains organismes opérant dans l'intérêt général**
- **Taux d'intérêt déductible des comptes courants d'associés**
- **Plan de relance industrielle : le dispositif de financement « DAMANE OXYGENE »**
- **Le report du dépôt des déclarations fiscales jusqu'au 30 juin 2020**
- **Le report du paiement de la TVA mesure prise à l'international a-t-il des conséquences d'allègement de la pression sur la trésorerie ?**

Quel horizon pour la fin de la pandémie ? est-ce que vous souhaitez avoir d'autres allègements ? post pandémie ?

Quel est le principal facteur clé en cette loi qui vous a le plus aidé ?

Quelles sont les conséquences directes de la pandémie ?

Y a-t-il des conséquences indirectes ?

À quel niveau ces dispositions favorisent-ils le développement ?

Selon votre expérience, peut-on (encore) endiguer durablement cette pandémie ?